

**IMPORTANT – MESSAGE DU PROVISEUR AUX PARENTS DES ELEVES DE L'ELEMENTAIRE**

Madame,  
Monsieur,

Le contexte sanitaire territorial qui accompagne cette rentrée scolaire nous contraint à faire évoluer au sein de notre établissement scolaire le protocole de lutte contre la propagation de la Covid-19.

Aussi, sur prescription du service de santé de l'Ambassade de France et conformément aux préconisations du Ministère de l'Education Nationale, le port du masque est rendu obligatoire dès le CP pour cette rentrée scolaire 2021-2022.

Je vous remercie de bien vouloir prendre en considération cette information dont je mesure avec vous les conséquences pour nos jeunes élèves.

Nous évaluerons au fil du temps, en fonction de l'état de propagation du virus, la pertinence de cette mesure.

